

Améliorer les écrits professionnels

CONTEXTE

La fonction des écrits nominatifs et les règles qui s'y appliquent ont été modifiées par différentes lois. La personne accompagnée a la possibilité d'y accéder. Une contractualisation des prestations a été instaurée. Les règles garantissant la protection des données ont été renforcées. Le dossier individuel est de plus en plus souvent informatisé et ses règles de partage ont été étendues et précisées.

La personne concernée est davantage consultée en amont de toute collecte de données la concernant et pour toute communication d'information à un tiers. Plus largement, à l'écriture *sur* la personne tend à s'ajouter, parfois à se substituer, une écriture *pour*, voire avec la personne accompagnée.

Les évolutions en cours (politique d'inclusion, réforme de la tarification, projet pour l'enfant, rapport d'évaluation du danger..) ont aussi des incidences sur les écrits professionnels. Elles invitent à repenser et améliorer les pratiques d'écriture, ainsi que l'organisation et l'usage des documents quels que soient leurs supports.

Le CREAI propose une formation pour donner des repères aux professionnels en matière d'écrits (fonctionnels, accessibles, cohérents, etc.).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Connaître les qualités attendues des écrits institutionnels selon leur nature
- > Construire l'association des personnes accompagnées à l'élaboration ou à la communication d'écrits les concernant
- > Connaître ses responsabilités liées aux écrits professionnels
- > Produire des écrits professionnels de qualité, cohérents avec leur usage

CONTENU

- > La production et l'utilisation des documents institutionnels selon leur fonction et leurs destinataires
- > Les principales règles de la communication pour un écrit informatif ayant un rôle d'aide à la décision
- > Les principales règles de communication pour un écrit informatif ou de recueil d'avis destiné aux personnes accompagnées ou aux familles
- > Les techniques d'écriture visant à la synthèse, la clarté, la lisibilité, l'objectivité et à la cohérence des textes
- > Les responsabilités juridiques et éthiques au regard des écrits professionnels et la protection des écrits nominatifs
- > Les questions spécifiques liées à l'informatisation des écrits professionnels et des dossiers des personnes accompagnées

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

- > Professionnels accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (personnels socio-éducatifs, d'encadrement, médicaux, etc.).

Il n'y a pas de prérequis spécifiques pour participer à cette formation.

MODALITÉS (cf. p. 9)

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Exercices d'expérimentation du décentrement de la position d'auteur à celle de destinataire
- > Examen collectif d'écrits existants dans la structure
- > Analyse d'extraits d'écrits professionnels et exercices de rédaction

- > **Durée** : 3 à 4 jours
- > **Formation ou appui méthodologique en intra**



Intervenant

Julien BARBOSA ou Fabrice GAUTHERON



Tarifs 2024

1 080 € à 1 520 €/jour en intra
(conditions tarifaires page 73)